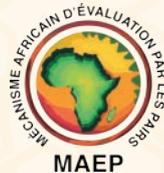




Union
Africaine



RAPPORT DU SECRÉTARIAT
CONTINENTAL DU MAEP

2018



Contenu

	PAGE
RAPPORT 2018 DU SECRÉTARIAT DU MAEP	5

PAGE	
16	REPORT ON THE IMPLEMENTATION OF COUNTRY MISSIONS FOR 2018

PAGE

26

COTISATIONS DES ÉTATS
MEMBRES DU MÉCANISME
AFRICAIN D'ÉVALUATION PAR
LES PAIRS

PAGE

COTISATION DES PAYS
MEMBRES AU MAEP ET
LES ARRIEREES

28

PAGE

30

ÉTATS FINANCIERS
PROVISOIRES



RAPPORT 2018 DU SECRÉTARIAT DU MAEP

v. 11.01.2019

I. Introduction

1. Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) est une agence spécialisée de l'Union africaine et le principal outil d'autosurveillance et d'évaluation par les pairs du continent pour la promotion de la bonne gouvernance. Le MAEP facilite la bonne gouvernance en promouvant le respect des normes de conduite contenues dans la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (CADEG). Ce mécanisme est un exercice volontaire entre les États de l'Union africaine visant à évaluer et à examiner systématiquement la gouvernance au niveau des chefs d'État.

2. Au 31 décembre 2018, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) comptait 37 États membres de l'Union africaine (UA). En fin 2018, le MAEP avait achevé l'évaluation de la gouvernance de vingt et un États membres. Les évaluations du Soudan (première évaluation) et de l'Ouganda (deuxième évaluation) ont été menées à terme en janvier 2018, lors du forum des Chefs d'état et de gouvernement le plus récent.

3. En 2018, le MAEP a enregistré de nombreux résultats malgré les contraintes budgétaires. Sur la base du Plan stratégique qui repose sur un programme de revitalisation en trois volets, à savoir : la restauration, la redynamisation et le renouvellement du MAEP, des progrès considérables ont été accomplis relativement à l'atteinte du but et des objectifs énoncés dans le Plan de travail 2018. Le Plan stratégique, et les plans de travail annuels qui l'accompagnent visent à consolider les acquis des quinze années d'évaluation effectuée par le MAEP, en s'inspirant de la vision, de la mission, des valeurs et des principes directeurs du MAEP. Ils prennent également en compte d'importants objectifs continentaux, notamment les valeurs communes de l'Union africaine et l'Agenda 2063, ainsi que les ODD 2030 des Nations Unies. De ce fait, 2018 a été la deuxième année de

réalisation des travaux menés dans le cadre du Plan stratégique 2016-2020 et a marqué le début de la phase de renouvellement, illustrant ainsi le fonctionnement d'un nouveau mécanisme renforcé.

4. Toujours en 2018, le MAEP s'est attelé, à travers la plateforme pour la gouvernance en Afrique, à harmoniser son travail en matière de gouvernance avec les autres organes de l'Union africaine. En janvier 2018, le MAEP a pris la présidence de la plateforme de l'Architecture africaine de la gouvernance (AAG), et lors des travaux de la plateforme, les organes de l'UA ont décidé que le MAEP serait la principale institution chargée de produire le Rapport annuel de l'UA sur l'état de la gouvernance en Afrique. Le Secrétariat continental du MAEP, à travers des réunions techniques et des visites de consultation auprès des organes de l'UA, a réussi à élaborer le rapport qui sera présenté à la 32e session ordinaire de la Conférence de l'UA en février 2019 à Addis-Abeba.

5. L'année 2018 qui s'achève fera date dans l'histoire du MAEP. Lors du 11e sommet extraordinaire de l'UA sur les réformes institutionnelles, la nécessité de renforcer le MAEP a été soulignée et le MAEP a été faite première structure de gouvernance de l'Union africaine. Il a également été décidé lors dudit sommet d'intégrer le budget du MAEP dans le budget statutaire de l'Union africaine. Les 18 États membres de l'UA qui n'avaient pas encore adhéré au MAEP ont été invités à le faire, afin de parvenir à l'adhésion de tous d'ici 2023.

6. Le rapport d'activité 2018 fournira plus de détails sur les principales réalisations relatives aux domaines prioritaires du Plan stratégique.





II. Domaine prioritaire no 1 du Plan stratégique

ÉVALUER ET METTRE EN ŒUVRE LE MANDAT INITIAL DU MAEP

Évaluations des pays

7. En 2018, le MAEP a réalisé les évaluations de l'Ouganda et du Soudan, menées par des membres du Panel du MAEP, à savoir : l'évêque Dinis Sengulane et le Professeur Al-Amin Abu-Manga, ainsi que des missions d'évaluation en Côte d'Ivoire et au Mozambique. La mission d'évaluation en Côte d'Ivoire a eu lieu du 8 au 30 juillet 2018 sous la conduite du Professeur Mahamoud Youssouf Khayal, membre du Panel des personnalités éminentes du MAEP. La mission d'évaluation au Mozambique, la deuxième du genre, s'est déroulée du 10 au 26 novembre 2018. Elle était dirigée par l'ambassadeur Omar Mona, également membre du Panel du MAEP.
8. La prochaine série d'évaluations par les pairs du Forum des chefs d'État et de gouvernement du MAEP aura lieu le 9 février 2019 et examinera les rapports des missions d'évaluation effectuées en Côte d'Ivoire, au Mozambique et au Libéria. Ces pays avaient auparavant accueilli une mission d'évaluation.

Présentation des rapports d'évaluation

9. Le MAEP a publié et présenté le rapport d'évaluation de Djibouti le 29 mars 2018, au cours d'une cérémonie organisée au Palais du peuple de la ville de Djibouti, à laquelle ont pris part plus de 400 participants, dont le Premier ministre de Djibouti, S.E. Abdoukader Mohamed Kamil et le membre du Panel du MAEP en charge de Djibouti, la Professeure Fatima Karadja.

Évaluations ciblées

10. Le MAEP a innové en 2018 en introduisant des évaluations ciblées sur des sujets de gouvernance spécifiques. Des directives concernant les évaluations ciblées ont été envoyées aux États membres. En début 2019, le Sénégal et Djibouti ont volontairement accepté de faire l'objet d'évaluations ciblées portant respectivement sur « *Les ressources minières au cœur de la transformation structurelle de l'économie sénégalaise* » et « *La décentralisation à Djibouti* ».

III. Domaine prioritaire no 2 du Plan stratégique

MOBILISATION DES RESSOURCES, GESTION FINANCIÈRE ET DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

Contributions des États membres

11. Au 31 décembre 2018, le Secrétariat avait reçu des contributions s'élevant à US \$3 947 857 USD de seize États membres, contre US \$3 329 950 reçus en 2017 de douze États membres.
12. Le tableau I présente la liste des contributions reçues des États membres, de janvier à décembre 2018.

Tableau I : Contributions des pays en 2018

Pays	Contributions reçues en 2018 (en US\$)
1. Afrique du Sud	\$299,962
2. Cote d'Ivoire	\$217,563
3. Égypte	\$200,000
4. Ghana	\$699,962
5. Guinée Équatoriale	\$190,334
6. Kenya	\$237,252
7. Maurice	\$199,965
8. Mozambique	\$200,015
9. Namibie	\$197,512
10. Nigeria	\$500,000
11. Ouganda	\$199,935
12. Rwanda	\$191,402
13. Soudan	\$99,336
14. Tchad	\$183,677
15. Togo	\$270,985
16. Zambie	\$250,292
TOTAL DES FONDS RECUS	\$4,138,191

Fonds de la Commission de l'Union africaine et ses partenaires

13. Pour l'exercice 2018, le Secrétariat du MAEP a reçu des fonds de la Commission de l'Union africaine d'un montant total de US \$1 591 893, ainsi que des fonds de la Banque africaine de développement, d'un montant total de 244 494 dollars, tel que résumé dans le tableau II ci-dessous.

Tableau II : Fonds reçus de la Commission de l'Union africaine et de ses partenaires en 2018

PARTENAIRE	MONTANT EN US\$
Commission de l'Union africaine	\$1, 591,893
Banque africaine de développement	\$244,494
TOTAL DES FONDS RE US DE LA CUA ET DE SES PARTENAIRES	\$1, 836,387

Mobilisation de ressources

14. En 2018, le MAEP a approfondi ses activités de mobilisation de ressources, qui avaient été initiées en 2017. Le Secrétariat du MAEP a entrepris des missions de mobilisation de ressources auprès des États membres, afin de recouvrer les arriérés de paiement des cotisations annuelles obligatoires, ce qui a conduit à une amélioration des contributions par rapport à 2017. En outre, le MAEP a poursuivi la mobilisation de plusieurs partenaires au développement, afin de renforcer les liens et la coopération sur des objectifs communs.
15. Le tableau III résume les projets arrêtés d'un commun accord avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux, négociés depuis le quatrième trimestre 2017.

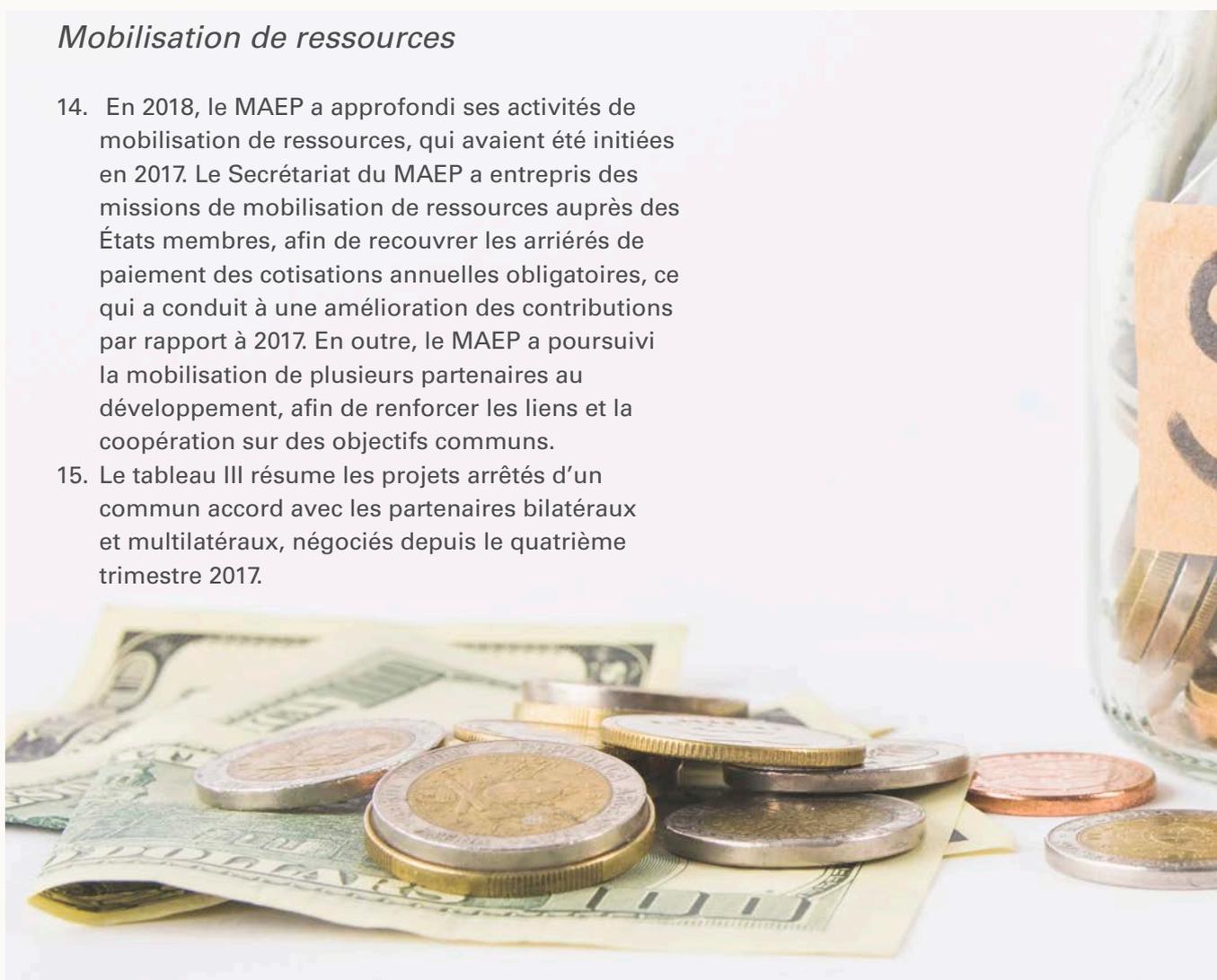


Tableau III : Projets avec les partenaires stratégiques, bilatéraux et multilatéraux

ACTIVITÉ	RÉSULTAT
Union africaine	L'UA a apporté un appui de 1591 millions de dollars au mandat élargi.
CEA	LE MAEP a signé un protocole d'accord avec la CEA en matière de financement. La CEA a détaché un cadre technique auprès du MAEP, de 2016 au premier semestre 2018.
PNUD	Le PNUD devrait entamer la reconstitution de son Fonds d'affectation spéciale.
BAD	En 2018, la BAD a financé les principales activités d'évaluation du MAEP à hauteur de US \$244 494.
Fondation MO Ibrahim	La Fondation a financé les activités du MAEP à hauteur de US \$60 000.
Union européenne	Le MAEP a sollicité l'appui du Bureau de l'Union européenne à Addis-Abeba en octobre 2017, janvier 2018 et mars 2018. Quatre millions d'euros (environ 5 millions de dollars) sont en train d'être négociés pour le financement des projets du MAEP, dans le cadre du prochain cycle de financement de l'UE qui démarre en 2020.
Turquie	L'Agence turque pour le développement et la coopération internationale a confirmé son intérêt à financer les programmes du MAEP. Un suivi est en train d'être mené avec la Turquie.
DFID	Les sollicitations et les négociations ont débuté et se poursuivent avec le Département britannique pour le développement international.
Canada, Suisse et pays nordiques	Le Secrétariat du MAEP est en train de solliciter des fonds auprès de ces pays.
Nouvelle Banque de développement des BRICS	La Nouvelle Banque de développement des BRICS a décidé de signer un accord de partenariat étroit avec le MAEP, en particulier pour renforcer les capacités du Secrétariat en tant qu'agence de notation.
GIZ	Le MAEP a sollicité l'appui de la GIZ au cours de cette période. Plusieurs missions ont été effectuées auprès de la GIZ à Addis-Abeba, qui a déboursé 70 000 euros (environ 85 000 dollars) pour financer la première phase du projet Violence et Élections en 2018.

16. En outre, le MAEP a eu des contacts bilatéraux avec le Bureau du Secrétaire général des Nations Unies ; ONU Femmes ; la Coopération Sud-Sud ; le DAESNU ; le Bureau régional du PNUD à Addis-Abeba ; le Pacte mondial ; la Mission permanente du Japon auprès des Nations Unies et l'Ambassadeur des EAU en Afrique du Sud pour discuter de partenariat et de coopération.



Développement des capacités de ressources humaines

17. Comme stipulé dans le Plan stratégique, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs est en phase finale d'intégration en tant qu'agence spécialisée de l'Union africaine. En raison du mandat élargi, l'organigramme du MAEP a été mis à jour en 2018, et ce processus invite le MAEP à aligner tous ses processus et procédures sur ceux de l'UA et à renforcer le Secrétariat du MAEP. Le nombre total de membres du personnel est actuellement de cinquante-neuf (59) dont :
- » 19 permanents
 - » 40 temporaires (dont quatre (4) pour le mandat élargi)
 - » 06 jeunes volontaires de l'UA
 - » 02 membres du personnel de l'UA en détachement
 - » Total : 59
18. Le total de 59 n'inclut pas les deux membres du personnel de la CUA placés en détachement ni les six volontaires de la CUA.
19. Le renforcement et le développement des capacités du personnel se font en coopération avec l'African Union Learning Academy (AULA) qui a permis au MAEP d'envoyer des membres du personnel prendre part à un cours de rédaction et à un atelier de gestion stratégique en 2018.

SAP

Intégration au système SAP de la Commission de l'Union africaine

20. Du 22 au 26 octobre 2018, conformément à l'objectif du MAEP d'aligner ses systèmes financiers et administratifs sur l'UA, le personnel des services centraux du secrétariat du MAEP a participé à Addis-Abeba, à un atelier de test d'une semaine pour l'intégration du MAEP au système SAP de l'UA. L'atelier a été conçu pour identifier les besoins du MAEP et de tester le système SAP nouvellement développés au MAEP, et de l'intégrer au système SAP de l'UA. Les tests de l'unité SAP et de son intégration ont également servi de session de formation à l'équipe du MAEP dans la mesure où celle-ci a eu une interaction pratique avec le système et ses divers modules. Le système SAP a été mis en service en fin novembre 2018 et était totalement opérationnel à la fin de l'année.



IV. Domaine prioritaire no 3 du Plan stratégique :

S&E, RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT ET OUTILS OPÉRATIONNELS

Rapport sur la Gouvernance (mandat élargi)

21. Le Secrétariat du MAEP préside actuellement, et pour une période de deux ans, la plateforme de l'architecture africaine de la gouvernance (AAG), qui a approuvé en mars 2018 un plan de travail ainsi qu'un cadre stratégique identifiant des activités prioritaires conjointes pour 2018. Le MAEP assure la direction de l'élaboration du Rapport sur l'état de la gouvernance en Afrique. Le Rapport évalue l'état de la gouvernance en Afrique, y compris les progrès vers la réalisation des valeurs communes de l'UA, et servira à l'avenir de repère pour la surveillance des tendances en matière de gouvernance.
22. Le MAEP a organisé la première réunion de validation du projet de rapport en octobre 2018. En début janvier 2019, le projet de rapport a été validé par les structures du MAEP et par la plateforme de l'AAG. Le rapport devrait être présenté par S.E. Idris Déby Itno, Président du forum du MAEP, au sommet de l'UA en février 2019.

Amélioration de la méthodologie et des pratiques du MAEP

23. Les 13 et 14 mars 2018, le MAEP a tenu sa réunion annuelle phare, le 2e Forum annuel sur la méthodologie du MAEP. Des membres de la communauté du MAEP, des experts, des partenaires et des représentants gouvernementaux et non gouvernementaux ont pris part à la réunion. Le Forum a discuté, examiné et échangé des idées et des pratiques sur la méthodologie du MAEP, ainsi que les processus connexes pour une amélioration de l'accomplissement de sa mission. La discussion s'est centrée sur la rationalisation et l'amélioration des approches du MAEP dans l'évaluation de la gouvernance, en particulier les outils et processus utilisés dans le contexte du mandat élargi. La question d'une meilleure intégration des évaluations du MAEP dans l'AAG et dans les cadres de l'APSA a également été abordée.

Renforcement des processus d'évaluation du MAEP

24. En 2018, le MAEP a initié un projet de renforcement de ses évaluations, y compris l'autoévaluation des pays et les processus d'évaluation externe par lesquels le rapport d'évaluation final du MAEP et les programmes d'action nationaux sont produits. Les résultats de l'exercice sont attendus d'ici décembre 2019 et comprendront un questionnaire d'autoévaluation révisé ; un document révisé sur l'organisation et les processus du MAEP ; des directives révisées à l'intention des pays, pour la préparation et la participation au processus du MAEP, et un manuel sur le MAEP. Le MAEP a également entrepris des contacts avec des institutions universitaires afin de constituer une base de connaissances sur la gouvernance en Afrique et d'enrichir les capacités de recherche continentales en matière de gouvernance.

V. Domaine prioritaire no 4 du Plan stratégique :

PLAIDOYER ET COORDINATION AVEC TOUTES LES STRUCTURES DU MAEP ET DE L'UA CONFORMÉMENT AUX VALEURS COMMUNES DE L'UA

Décisions sur la réforme institutionnelle de l'UA à la 11e session extraordinaire de la Conférence de l'UA, les 17 et 18 novembre 2018

25. Lors de sa 11e session extraordinaire tenue en novembre 2018, il a été noté que le renforcement du MAEP envisagé dans les réformes de l'UA vise trois objectifs principaux :

- premièrement, mettre la gouvernance au centre du programme de l'Union africaine, conformément à l'Agenda 2063, afin de promouvoir et de créer un leadership transformateur, et d'inscrire les valeurs communes dans nos pays, dans nos régions respectives et sur l'ensemble du continent d'ici 2023 ;
- deuxièmement, les réformes ont attribué au MAEP des responsabilités supplémentaires dans le cadre du mandat élargi, conféré par la Conférence de l'UA dans les décisions 631 et 686 ; l'une de ces responsabilités consiste pour le MAEP à suivre et surveiller l'état de la gouvernance sur le continent ; et
- enfin, les réformes visent à renforcer institutionnellement le MAEP, afin de permettre au Mécanisme de jouer son rôle de structure de premier plan de notre Union dans le domaine de la gouvernance.

26. Les décisions de la session extraordinaire de la Conférence reflètent ces objectifs et ont inclus la décision d'intégrer le budget du MAEP dans le budget statutaire de l'Union. Lesdites décisions recommandent également au MAEP de présenter un premier rapport sur l'état de la gouvernance en Afrique lors de la 32e session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine en février 2019. La Conférence a également invité les 18 pays membres de l'UA qui n'ont pas encore adhéré au MAEP à le faire, afin de parvenir à l'universalité de l'adhésion au MAEP d'ici 2023.

Présentation des rapports du MAEP sur la gouvernance au Parlement panafricain et à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

27. Le 30 octobre 2018, au cours de la première session ordinaire de la cinquième législature du Parlement panafricain, les rapports d'évaluation de pays de Djibouti, du Tchad et du Sénégal ont été déposés par les professeurs Abu-Manga et Khayal du Panel d'éminentes personnalités du MAEP. Par ailleurs, toujours le 30 octobre 2018, ces rapports ont été présentés à la 63e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples par l'Honorable Brigitte Mabandla, présidente du Panel d'éminentes personnalités du MAEP.



Lancement du Réseau africain de gouvernance des entreprises publiques

28. Le réseau africain de gouvernance des entreprises publiques a été officiellement lancé à l'Île Maurice le 8 novembre 2018. Créé et géré par l'OCDE au profit des pays de la SADC, le réseau est actuellement ouvert à toutes les régions de l'Afrique, sous l'autorité du MAEP. Le MAEP alignera les priorités du Réseau sur l'objectif du MAEP qui est de promouvoir la bonne gouvernance des entreprises sur le continent. L'ambassadeur Ombeni Sefue du Panel du MAEP, les représentants de 18 États membres de l'UA dont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, le Congo Brazzaville, le Kenya, le Lesotho, la Mauritanie, Maurice, la Namibie, le Niger, la République démocratique du Congo, le Sénégal, les Seychelles, le Soudan, le Swaziland, le Tchad, la Zambie et le Zimbabwe, ainsi qu'un État non membre, la Turquie, ont assisté à la cérémonie de lancement. Par ailleurs, les institutions financières de développement qui soutiennent les entreprises publiques étaient représentées, à savoir la Banque sud-africaine de développement (DBSA), Afrexim Bank et la Banque mondiale. Les partenaires stratégiques du MAEP, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), la Fondation Mo-Ibrahim, et l'OCDE ont également pris part à la réunion de lancement.

Les institutions universitaires

29. Le MAEP a entrepris des contacts avec les institutions universitaires, afin de constituer la base de connaissances du MAEP et d'enrichir les capacités de recherche du Mécanisme. En 2018 :

- le MAEP a signé des protocoles d'accord l'université de Pretoria et l'université de Witwatersrand en Afrique du Sud. Un atelier a été organisé avec l'université de Witwatersrand pour identifier les domaines de coopération entre les deux institutions. Des collaborations similaires avec plusieurs autres universités sur le continent sont également envisagées.
- L'université de l'État du Delaware (DSU) a invité le MAEP à lui présenter le travail du Mécanisme et à approfondir ses relations en matière de gouvernance avec la diaspora africaine, la sixième région du continent. La DSU est une université historiquement noire (HBU) aux USA qui en compte 102 au total. La coopération entre le MAEP et la DSU ainsi que d'autres HBU aux États-Unis devrait permettre à la diaspora de prendre conscience de l'Afrique, d'en devenir un défenseur et de contribuer au travail de promotion de la gouvernance sur le continent.

Le Forum politique de haut niveau des Nations Unies

30. Le MAEP a pris part au Forum politique de haut niveau (FPHN) 2018, qui s'est tenu au siège des Nations Unies du 14 au 19 juillet 2018, à l'invitation du Département des affaires économiques et sociales (UNDESA). Le MAEP était représenté, entre autres, par le DG du Secrétariat du MAEP, le Professeur Eddy Maloka ; le président du Comité des points focaux, S.E. Khayar Oumar Defallah ; la présidente et le vice-président du Panel d'éminentes personnalités du MAEP, l'Honorable Brigitte Mabandla et le Professeur Ibrahim Gambari ; l'ambassadeur Mona Omar Attia (membre du Panel du MAEP) ; le Point focal du MAEP-Kenya, Dr Julius Monzi MUIA ; le Point focal du MAEP-Rwanda, le Dr Jean Paul Kimonyo, le Directeur exécutif du Secrétariat national du MAEP-Tchad, M. Dounia Sandjima et d'autres hauts responsables et membres du Secrétariat continental du MAEP. Le MAEP a participé aux évaluations nationales volontaires effectuées par l'UNDESA, pour les États membres qui avaient accepté de faire évaluer leur progrès relativement à la mise en œuvre des ODD.
31. Les 1er et 2 octobre 2018, en partenariat avec l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), le Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales (UNDESA) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le MAEP a organisé une réunion technique de deux jours au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba en Éthiopie. L'objectif principal de la réunion était de soutenir les seize États membres de l'Union africaine qui avaient choisi de préparer des évaluations nationales volontaires (ENV) sur les objectifs de développement durable pour le cycle 2019 du Forum politique de haut niveau (FPHN) des Nations Unies sur le développement durable, prévu en juillet 2019 à New York.





VI. PERSPECTIVES POUR 2019

32. En 2018, le MAEP a poursuivi la mise en œuvre de son plan de travail, malgré un environnement financier difficile, dû à une baisse du paiement de leurs contributions par les États membres. La décision de la Conférence de l'UA d'intégrer le budget du MAEP dans le budget statutaire de l'Union est une évolution positive qui permettra au MAEP de relever ce défi et de continuer à respecter ses obligations au titre de l'Agenda 2063, en tant que membre de la famille de l'UA.
33. En 2019, le MAEP présentera son premier rapport sur l'état de la gouvernance à la Conférence de l'UA, réalisera de nouvelles évaluations ciblées en commençant par Djibouti et le Sénégal, poursuivra ses évaluations complètes traditionnelles, notamment l'évaluation par les pairs de la Côte d'Ivoire, du Mozambique et du Libéria, et approfondira ses outils de gouvernance à travers le troisième Forum annuel sur la méthodologie et son projet « Approfondissement des évaluations ». La famille du MAEP est appelée à se développer davantage, le Botswana rejoignant le club du MAEP en tant que 38^e État membre du forum du MAEP le 9 février 2019. En outre, le MAEP continuera à nouer des liens au sein de la plateforme de l'Architecture africaine de la gouvernance et au sein de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS).

Report on the Implementation of Country Missions for 2018

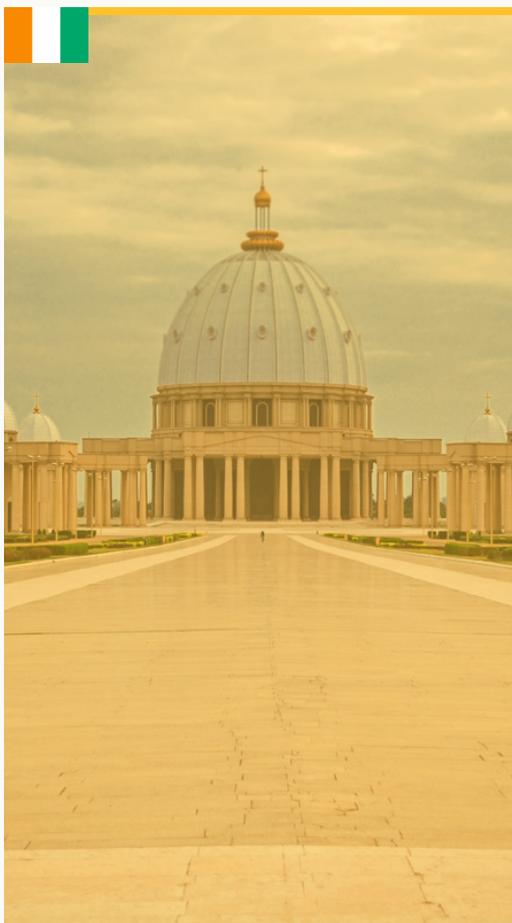


2018

1. INTRODUCTION

Le présent rapport expose l'état de mise en oeuvre des missions pays menées par le MAEP de janvier à décembre 2018. Ces missions incluent les missions avancées, les missions de suivi, les missions d'appui et les missions d'évaluation pays, ainsi que d'autres activités liées au mandat de base du MAEP.

2. À PROPOS DES MISSIONS D'ÉVALUATION PAYS



Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a reçu la Mission d'évaluation pays (MEP) du 8 au 30 juillet 2018. L'équipe d'évaluation était composée de 5 experts africains indépendants et de 6 membres du personnel du Secrétariat dirigés par le professeur Mahamoud Youssouf Khayal. La MEP a rencontré différentes parties prenantes, notamment des acteurs étatiques et non étatiques, pour une consultation élargie sur la gouvernance en

Côte d'Ivoire. Le premier rapport d'évaluation préliminaire de la Côte d'Ivoire a été présenté au Panel du MAEP lors de sa réunion de septembre 2018 à Sandton, Afrique du Sud. Après l'intégration des observations du Panel, le rapport a été transmis à la Côte d'Ivoire pour qu'elle apporte ses observations en vertu des règles et procédures du MAEP. Conformément à la feuille de route convenue avec le gouvernement de Côte d'Ivoire, le Rapport d'évaluation pays devrait être évalué par les pairs dans le cadre du Forum du MAEP au cours de son sommet prévu en février 2019 à Addis-Abeba, Éthiopie.



Mozambique

Le Mozambique devient le 3ème pays à entreprendre son évaluation de seconde génération après le Kenya et l'Ouganda. La mission d'évaluation pays s'est déroulée du 10 au 26 novembre 2018. La mission était composée de 5 consultants africains et de 6 membres du personnel du Secrétariat, sous la conduite du membre du panel et chef de mission Amb. Mona Attia. Durant le lancement de la mission, Amb. Mona a noté que la deuxième évaluation vise à présenter les progrès enregistrés par le pays depuis sa première évaluation, identifier les obstacles à la mise en œuvre des recommandations faites et analyser les efforts fournis pour relever ces défis.

Le Rapport d'évaluation devrait être soumis à l'évaluation par les pairs lors du Forum du MAEP prévu en février 2019 à Addis-Abeba, Éthiopie.

3. À PROPOS DES MISSIONS D'APPUI

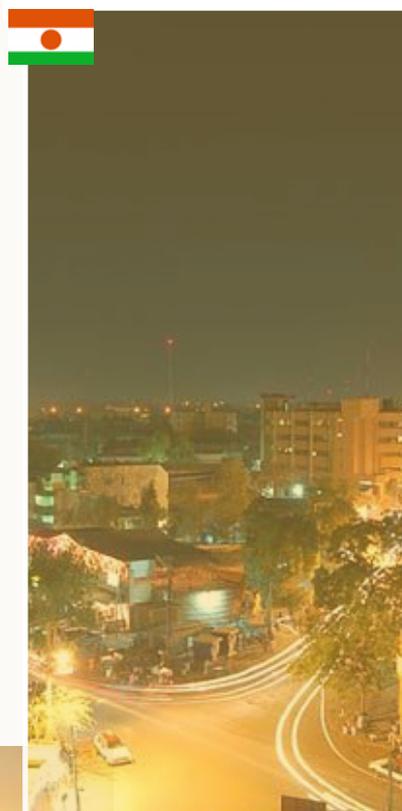
Égypte

L'Égypte a reçu la Mission d'appui en mars 2018, qui a entraîné la signature d'un Protocole d'accord sur les Évaluations techniques le 31 mai 2018 par le prof. Ibrahim Gambari, chef de mission pour l'Égypte, au nom du Forum des chefs d'État et de gouvernement du MAEP et l'Égypte, représentée par le Premier Ministre de la République arabe d'Égypte, S.E. Sherif Ismail. La cérémonie de signature du Protocole d'accord s'est déroulée au Caire, Égypte, et elle a marqué le début du processus d'auto-évaluation du pays. Sur la base de la feuille de route convenue, le MAEP a prévu la Mission d'évaluation de l'Égypte pour la fin du premier trimestre 2019.

En plus de la Mission d'appui, une délégation du MAEP dirigée conjointement par l'honorable Khayar Oumar Defallah, Président du Comité des points focaux du MAEP et Point focal pour le Tchad, et le professeur Eddy Maloka, DG du Secrétariat du MAEP, a visité l'Égypte et tenu une réunion consultative avec les autorités égyptiennes du 03 au 07 novembre 2018. Le but de la mission était d'engager des consultations élargies sur (i) l'état d'avancement de la rédaction du rapport d'auto-évaluation et (ii) de rechercher l'appui de l'Égypte en faveur du MAEP, qui assurera la présidence de l'Union africaine en 2019.

Niger

Une mission d'appui s'est déroulée au premier trimestre 2018. Cette mission a permis la signature du Protocole d'accord et l'examen de la feuille de route en vue de l'auto-évaluation du pays. De plus, la mission a permis à l'équipe du MAEP d'offrir une formation pratique aux membres de la CNG sur la conduite du processus d'auto-évaluation.

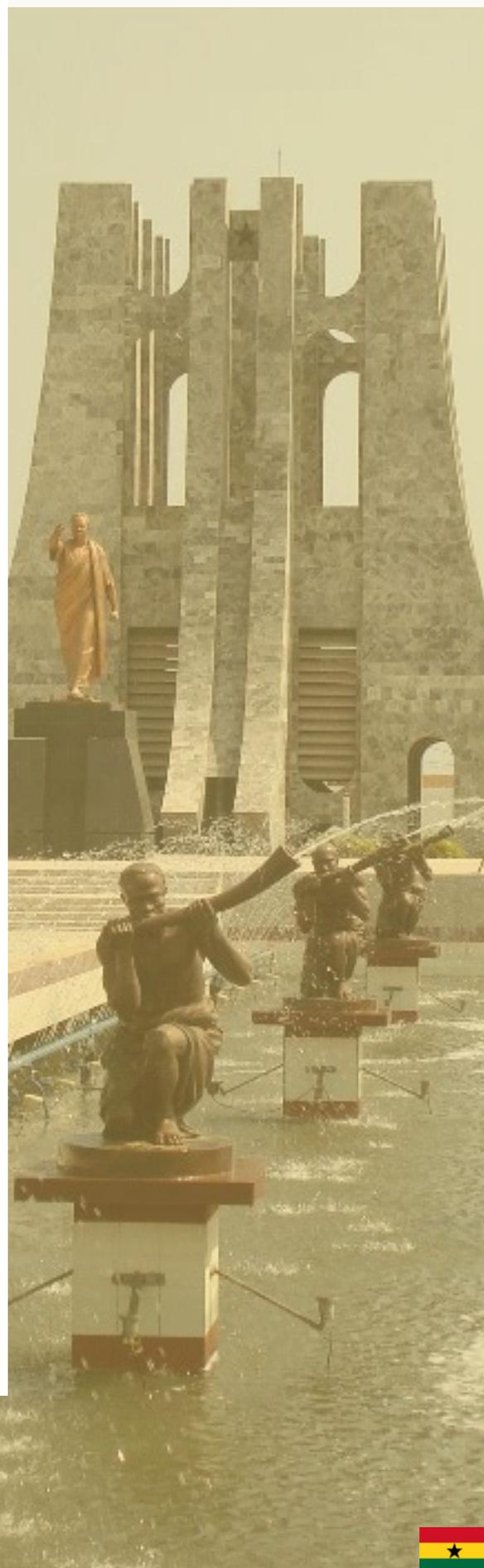


4. À PROPOS DES MISSIONS AVANCÉES

Ghana

Le prof. Ibrahim Gambari, Vice-président du Panel des Éminentes Personnalités du MAEP et Chef de mission pour le Ghana, a rendu une visite de courtoisie à Son Excellence Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana le mercredi, 9 mai 2018, pour examiner les voies de relance du processus du MAEP après de nombreuses années d'inactivité dans le pays pionnier. Parmi les sujets abordés par le prof. Gambari et le Président du Ghana figurait la nécessité d'institutionnaliser le MAEP au moyen d'un soutien juridique ; de reconstituer la Commission nationale de gouvernance nationale du MAEP et d'affecter les ressources nécessaires pour permettre à la CNG de remplir sa mission, en particulier la préparation de la deuxième évaluation attendue depuis longtemps.

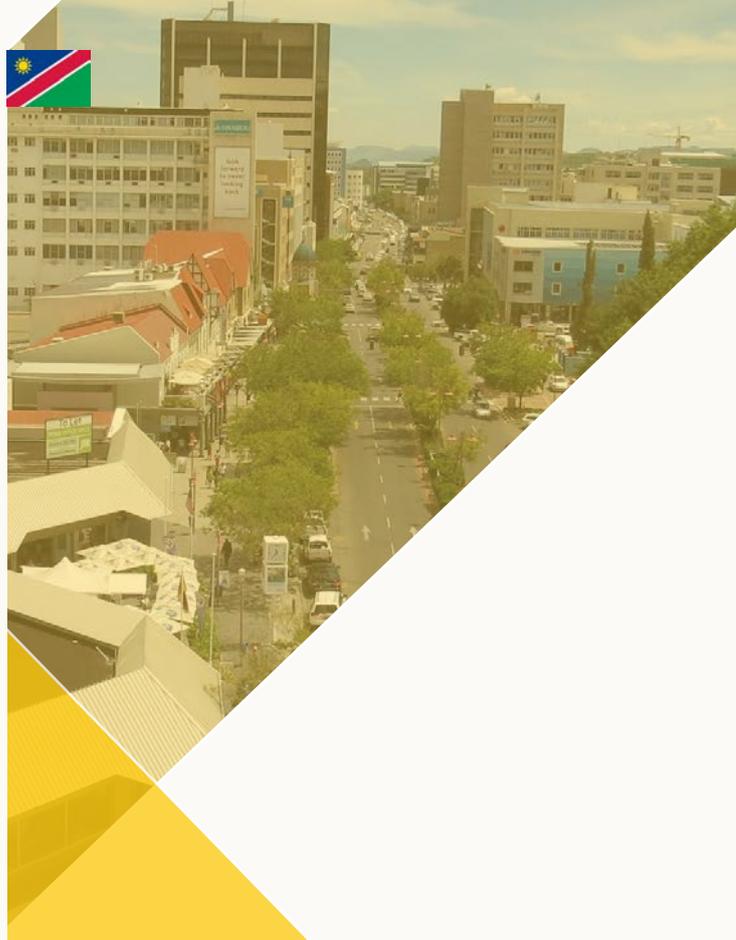
En accueillant la délégation du MAEP, le Président Nana Akufo-Addo a réitéré son engagement envers le MAEP et les réformes en cours à l'UA, qui ont repositionné le MAEP comme l'instrument de l'UA responsable du suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'UA, et instruit son équipe de prendre toutes les dispositions pour veiller à la revitalisation rapide du MAEP au Ghana. Le Président a par ailleurs accepté la demande de parrainage du MAEP dans le cadre des efforts actuels d'accès continental universel.



Namibie

La Mission avancée pour la Namibie s'est déroulée du 11 au 12 septembre 2018. La mission était conduite par l'Ambassadeur Sefue, Membre du Panel et chef de mission pour la Namibie, et incluait des membres du secrétariat du MAEP. L'Ambassadeur Sefue a rencontré S.E., Monsieur le Président Hage Geingob, ainsi que d'autres membres du gouvernement, notamment l'honorable Netumbo Nandi-Ndaitwah, Vice-Premier Ministre et ministre des Relations internationales et de la Coopération, l'Hon. Obed Kandjoze, ministre de la Planification économique et le Directeur général de la Commission nationale de planification, le Point focal national et les membres du Secrétariat national du MAEP.

La mission a en outre mené des activités de sensibilisation en organisant un forum des parties prenantes le 12 septembre et une conférence de presse. La mission avancée visait plusieurs objectifs, notamment des débats sur (i) la mise en place des structures nationales de gestion des activités du MAEP, y compris la Commission/Conseil national de gouvernance ; (ii) la Sensibilisation des parties prenantes au MAEP ; (iii) l'Affectation d'un budget pour les activités d'évaluation et (iv) l'introduction du Protocole d'accord pour les Évaluations techniques et les Missions d'évaluation pays.



Afrique du Sud

Le MAEP a effectué une mission avancée en Afrique du Sud le 1er juin 2018. Le Point focal du MAEP, l'Hon. Ayanda Dlodlo et le Chef de mission du Panel du MAEP, l'Hon. et Évêque Sengulane, ont débattu de l'état de préparation du pays en vue de la mise en œuvre de l'évaluation de seconde génération. Le ministre et Point focal a réitéré l'engagement de l'Afrique du Sud envers le MAEP et confié au Chef de mission du Panel que l'évaluation de seconde génération de l'Afrique du Sud débutera en 2019 après les élections générales.

5. À PROPOS DES MISSIONS DE SUIVI



Maurice

Le MAEP a mené une mission de Suivi à Maurice du 12 au 13 novembre 2018 pour présenter l'ambassadeur Ombeni Sefue à la communauté du MAEP, notamment le point focal, les hauts responsables du gouvernement et la Commission nationale de gouvernance nouvellement mise en place. Maurice a confirmé que son premier rapport d'étape du MAEP sera présenté par l'Hon. Pravind Kumar JUGNAUTH, député et Premier Ministre de Maurice, au Forum des chefs d'État et de gouvernement prévu en février 2019. La délégation du MAEP a évoqué la nécessité de sensibiliser les parties prenantes, notamment la société civile et le secteur privé, au MAEP, et validé une feuille de route qui permettra à Maurice d'entamer une seconde évaluation.

Ouganda

Après la deuxième évaluation de l'Ouganda par les pairs en janvier 2018, à la demande de l'Ouganda, une délégation du MAEP, dirigée par l'Évêque Dinis Sengulane, Membre du Panel du MAEP et Chef de mission pour l'Ouganda, et comprenant le personnel du Secrétariat du MAEP, a entrepris une Mission de suivi du 07 au 08 juin 2018. La Mission a eu une rencontre avec S.E., Monsieur le Président Yoweri Museveni, l'Hon. David Bahati, ministre d'État en charge de la Planification nationale et le Point focal du MAEP pour l'Ouganda, ainsi que les membres de la Commission nationale de gouvernance.

Au terme de la Mission de suivi, alors que le rapport de la deuxième évaluation de l'Ouganda était accueilli comme un rapport équilibré et de qualité, les mesures suivantes ont aussi été adoptées :

- a. un ensemble révisé des observations du gouvernement sera transmis au Secrétariat du MAEP d'ici la fin juin 2018, et elles seront annexées au rapport d'évaluation lors de sa publication ;
- b. considérant les progrès majeurs enregistrés depuis la deuxième évaluation par les pairs, le Panel du MAEP pourra utiliser la section du rapport portant sur la « Préface du Président » pour les mettre en évidence suivant le cas ;
- c. le Secrétariat du MAEP doit accélérer le processus d'exécution de la décision prise concernant le rapport sur les Défis à relever, sous deux angles : (i) développer les indicateurs conformément aux outils du MAEP et les appliquer dans les pays sélectionnés ; et (ii) intégrer les leçons tirées de chacun des défis dans le renouvellement en cours des outils et processus du MAEP, notamment le questionnaire d'auto-évaluation pays et les processus d'évaluation ;
- d. le Secrétariat doit soumettre à S.E., Monsieur le Président Museveni, par le canal de l'Honorable David Bahati, Point focal du MAEP, une mise à jour de l'évolution du projet relatif aux défis à relever, ainsi que la feuille de route détaillée, afin que S.E. Monsieur le Président puisse l'utiliser comme une composante de son rapport actualisé qu'il présentera à ses pairs lors du prochain Forum du MAEP ; et
- e. l'Ouganda s'engagera volontairement à faire partie des premiers pays à subir une évaluation orientée sur la base d'un échantillon de défis nouvellement approuvés.



Liberia

Le MAEP a effectué trois missions de suivi au Liberia en 2018. La première mission était conduite par l'Hon. Brigitte Mabandla en janvier 2018, quelques semaines après l'élection de Son Excellence George Weah en tant que nouveau président de la République. Le but de la mission était d'engager la nouvelle administration dans l'évaluation du Liberia par les pairs qui était prévue en janvier 2018. Durant cette mission, Son Excellence George Weah a demandé que le Secrétariat continental du MAEP facilite un exercice de revalidation technique des conclusions du Rapport d'évaluation pays (REP) du Liberia afin de préparer son administration à l'évaluation par les pairs.

La deuxième mission, menée suite à la demande du Liberia, s'est déroulée en avril 2018. L'exercice de revalidation technique visait à : i) s'assurer que le Gouvernement du Liberia s'approprie son Rapport d'évaluation pays ; ii) aligner et refléter davantage la vision et le compte futurisé de la nouvelle administration et iii) veiller à l'intégration du Programme d'action national (PAN) dans le Plan de développement national du Liberia.

La troisième mission de suivi menée au Liberia s'est déroulée en octobre 2018 sous la direction du Président du Panel des Éminentes Personnalités et Chef de mission pour le Liberia, l'Hon. Brigitte Mabandla. Le but de la mission était la rencontre avec S.E., Monsieur le Président George Weah, et le débat sur l'état de préparation du Liberia en vue de son Évaluation par les pairs à l'occasion du Forum des chefs d'État et de gouvernement prévu en février 2019. Dans sa déclaration, S.E. George Weah a réaffirmé son engagement envers le Processus du MAEP et confirmé sa participation à la réunion du Forum MAEP prévu en février 2019.





6

SÉRIE 2018 DES DIALOGUES SUR L'AFRIQUE

La délégation du MAEP a participé à la Série 2018 des Dialogues sur l'Afrique organisée par l'OSAA et les Partenaires dans le but de contribuer au renforcement des partenariats ONU-UA dans les domaines de la paix, la sécurité et le développement en Afrique. La délégation du MAEP a aussi organisé deux événements parallèles visant à accroître la visibilité du travail du MAEP à l'ONU. En outre, le MAEP a organisé, en partenariat avec la Mission permanente du Nigeria auprès des Nations Unies, une table ronde sur « *le système d'alerte rapide et le mécanisme de prévention des conflits de l'Afrique* ».

LE COMITÉ CONSULTATIF CONTINENTAL DES CNG S'EST RÉUNI LES 24-25 OCTOBRE 2018 À SANDTON, AFRIQUE DU SUD.

Le Comité consultatif continental (CCC) des Conseils nationaux de gouvernance (CNG) a tenu sa 7e réunion du 24 au 25 octobre 2018 à Sandton, Afrique du Sud. La réunion portait sur « la mise en place et le renforcement des structures nationales du MAEP », et surtout le renforcement des CNG, car elles jouent un rôle crucial dans le processus du MAEP au niveau national.

Les participants ont échangé en profondeur sur les différents défis rencontrés par les CNG dans leurs efforts d'amélioration de la conduite du Processus du MAEP au niveau national. Certains de ces défis incluent : i) le Non respect des lignes directrices du MAEP relatives à la mise en place des structures nationales ; ii) l'Harmonisation des Structures nationales à travers le continent ; iii) la place des Structures nationales au sein des États membres ; iv) la Composition des structures nationales ; v) l'Absence d'orientation et de direction stratégique ; vi) le Cadre et l'enveloppe budgétaires, entre autres.

Au terme de la réunion, les participants au Comité consultatif continental des CNG ont élaboré un Plan d'action qui sera mis en œuvre dès mars 2019 dans le but de relever les défis susmentionnés. Le Plan sera soumis au Secrétariat continental à des fins de financement.





7. CONCLUSION

Le MAEP a mis en œuvre le plan de travail 2018, malgré un environnement de financement difficile dû à la baisse des contributions des États membres. Des activités notables menées dans la période de référence janvier - décembre 2018 se sont déroulées, elles incluent la Mission d'évaluation déployée en Côte d'Ivoire et au Mozambique.

COTISATIONS DES ÉTATS MEMBRES DU MÉCANISME AFRICAIN D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

NO.	ÉTAT MEMBRE	DATE D'ADHÉSION	2004 USD	2005 USD	2006 USD	2007 USD	2008 USD	2009 USD	2010 USD
1	Algérie	9 mars 2003	500 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
2	Angola	8 juillet 2004	-	-	-	400 000	-	-	-
3	Bénin	31 mars 2004	-	-	-	-	450 000	190 000	-
4	Burkina Faso	9 mars 2003	100 000	-	-	-	400 000	-	200 000
5	Cameroun	3 avril 2003	-	-	-	-	500 000	-	120 000
6	Tchad	1 janvier 2013	-	-	-	-	-	-	-
7	Congo	9 mars 2003	-	-	-	-	-	-	100 000
8	Cote d'Ivoire	29-Jan-15	-	-	-	-	-	-	-
9	Diïbouti	1 juillet 2007	-	-	-	-	-	-	-
10	Égypte	9 mars 2004	1 100 000	-	-	100 000	100 000	-	-
11	Guinée équatoriale	1 janvier 2014	-	-	-	-	-	-	-
12	Éthiopie	9 mars 2003	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
13	Gabon	14 avril 2003	-	200 000	-	-	-	-	-
14	Gambia	1 janvier 2018	-	-	-	-	-	-	-
15	Ghana	9 mars 2003	-	100 000	-	400 000	-	200 000	-
16	Kenya	9 mars 2003	100 000	200 000	100 000	-	100 000	100 000	-
17	Lesotho	8 juillet 2004	-	100 000	-	100 000	100 000	300 000	-
18	Liberia	25 janvier 2011	-	-	-	-	-	-	-
19	Malawi	8 juillet 2004	-	-	100	200 000	-	-	-
20	Mali	28 mai 2003	100 000	-	-	-	-	700 000	-
21	Mauritanie	30 janvier 2008	-	-	-	-	-	-	-
22	Maurice	9 mars 2003	-	-	-	-	-	-	100 000
23	Mozambique	9 mars 2004	100 000	100 000	-	100 000	100 000	200 000	100 000
24	Namibia	28 janvier 2017	-	-	-	-	-	-	-
25	Niger	1 juillet 2012	-	-	-	-	-	-	-
26	Nigeria	9 mars 2003	250 000	1 000 000	-	1 100 000	-	1 000 000	-
27	Rwanda	9 mars 2003	100 000	100 000	100 000	-	-	100 000	-
28	Sao Tomé-et-Principe	28 janvier 2007	-	-	-	-	-	-	-
29	Sénégal	09-Mar-04	100 000	100 000	-	-	-	-	-
30	Sierra Leone	8 juillet 2004	-	-	-	-	-	-	100 000
31	Afrique du Sud	9 mars 2003	813 815	1 578 097	755 002	1 500 000	1 300 000	340 000	340 000
32	Soudan	22 janvier 2006	-	-	-	-	-	-	-
33	Tanzanie	8 juillet 2004	-	-	-	100 000	-	-	-
34	Togo	29 juin 2008	-	-	-	-	-	-	202 000
35	Tunisie	1 janvier 2013	-	-	-	-	300 000	-	-
36	Ouganda	9 mars 2003	-	-	-	-	200 000	-	300 000
37	Zambie	22 janvier 2006	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL			3 363 815	4 578 097	1 155 002	5 100 000	3 650 000	3 230 000	1 662 000

2004 - 2018

	2011 USD	2012 USD	2013 USD	2014 USD	2015 USD	2016 USD	2017 USD	2018 USD	COTISATION RECUE USD
	-		-	-	-	-	-	-	2 500 000
	-	500 000	-	-	-	-	-	-	900 000
	-	-	-	-	-	-	-	-	640 000
	100 000	100 000	-	200 000	-	203 244	-	-	1 303 244
	-	-	280 035	-	-	278 019	-	-	1 178 054
	-	-	-	-	300 000	-	-	299 962	599 962
	-	106 471	-	-	344 520	-	-	-	550 991
	-	-	-	-	85 251	223 350	-	217 563	526 164
	200 000	-	-	-	199 985	500 000	-	-	899 985
	-	-	-	-	-	-	-	199 986	1 499 986
	-	-	-	-	-	-	-	699 962	699 962
	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	199 965	-	1 499 965
	625 000	-	-	-	-	-	-	-	825 000
	-	-	-	-	-	-	-	-	0
	-	-	200 000	-	-	-	591 629	-	1 491 629
	200 000	100 000	83 318	116 682	148 985	600 000	237 252	-	2 086 237
	100 000	100 000	-	-	59 317	440 668	-	-	1 299 985
	-	-	-	-	500 000	-	199 935	-	699 935
	-	-	-	-	-	-	-	-	300 000
	-	-	-	-	-	1 003 171	-	-	1 803 171
	-	-	-	-	-	-	-	-	0
	-	-	-	-	-	-	199 965	199 965	499 930
	100 000	100 000	-	300 000	100 000	-	199 985	200 015	1 700 000
	-	-	-	-	-	-	199 795	197 512	397 307
	-	-	-	-	-	48 612	-	500 000	48 612
	1 000 000	-	-	-	639 579	100 000	-	199 935	5 589 579
	-	-	100 000	500 000	100 000	200 000	200 000	-	1 699 935
	-	-	-	-	-	-	-	-	0
	-	-	735 346	-	161 838	198 929	-	-	1 296 114
	-	-	-	-	90 461	110 954	-	191 402	301 415
	1 460 000	1 302 637	274 120	248 826	217 570	100 000	209 942	99 336	10 731 411
	100 000	-	-	245 000	-	-	499 506	-	943 842
	-	-	803 968	-	-	-	495 782	183 677	1 399 750
	-	-	-	47 121	40 121	100 000	-	-	572 919
	-	-	-	-	-	-	-	270 985	0
	-	80 000	-	515 064	-	-	96 194	250 292	1 262 243
	100 000	100 000	46 098	-	82 199	-	-	-	1 078 589
	4 085 000	2 589 108	2 722 885	2 272 693	3 169 825	4 206 946	3 329 950	3 710 592	48 825 913

COTISATION DES PAYS MEMBRES AU MAEP ET LES ARRIEREES

CONTRIBUTIONS REÇUES						
	ÉTAT MEMBRE	PÉRIODE D'ADHÉSION	Contributions obligatoires entre 2004 – 2018 USD	2004 - 2016	2017	
				Cotisations reçues entre USD	Annuel Cotisations USD	Cotisations spéciales USD
1	Algérie	9 mars 2003	1 700 000	2 500 000	-	-
2	Angola	8 juillet 2004	1 700 000	900 000	-	-
3	Bénin	31 mars 2004	1 700 000	640 000	-	-
4	Burkina Faso	9 mars 2003	1 700 000	1 303 244	-	-
5	Cameroun	3 avril 2003	1 700 000	1 178 054	-	-
6	Tchad	1 janvier 2013	800 000	300 000	-	-
7	Congo	9 mars 2003	1 700 000	550 991	-	-
8	Cote d'Ivoire	29-Jan-15	600 000	308 601	-	-
9	Diibouti	1 juillet 2007	1 400 000	899 985	-	-
10	Égypte	9 mars 2004	1 700 000	1 300 000	-	-
11	Guinée équatoriale	1 janvier 2014	700 000	-	-	-
12	Éthiopie	9 mars 2003	1 700 000	1 300 000	199 965	-
13	Gabon	14 avril 2003	1 700 000	825 000	-	-
14	Gambia	1 janvier 2018	200 000	-	-	-
15	Ghana	9 mars 2003	1 700 000	900 000	591 629	-
16	Kenya	9 mars 2003	1 700 000	1 848 985	237 252	-
17	Lesotho	8 juillet 2004	1 700 000	1 299 985	-	-
18	Liberia	25 janvier 2011	1 000 000	500 000	199 935	-
19	Malawi	8 juillet 2004	1 700 000	300 000	-	-
20	Mali	28 mai 2003	1 700 000	1 803 171	-	-
21	Mauritanie	30 janvier 2008	1 300 000	-	-	-
22	Maurice	9 mars 2003	1 700 000	100 000	199 965	-
23	Mozambique	9 mars 2004	1 700 000	1 300 000	199 985	-
24	Namibia	28 janvier 2017	400 000	-	199 795	-
25	Niger	1 juillet 2012	900 000	48 612	-	-
26	Nigeria	9 mars 2003	1 700 000	5 089 579	-	-
27	Rwanda	9 mars 2003	1 700 000	1 300 000	200 000	-
28	Sao Tomé-et-Principe	28 janvier 2007	1 400 000	-	-	-
29	Sénégal	09-Mar-04	1 700 000	1 296 114	-	-
30	Sierra Leone	8 juillet 2004	1 700 000	301 415	-	-
31	Afrique du Sud	9 mars 2003	1 700 000	10 330 067	209 942	-
32	Soudan	22 janvier 2006	1 500 000	345 000	499 506	-
33	Tanzanie	8 juillet 2004	1 700 000	903 968	495 782	-
34	Togo	29 juin 2008	1 300 000	389 242	-	-
35	Tunisie	1 janvier 2013	800 000	-	-	-
36	Ouganda	9 mars 2003	1 700 000	895 064	96 194	-
37	Zambie	22 janvier 2006	1 500 000	828 297	-	-
	TOTAL		52 900 000	41 785 371	3 329 950	-

Arriérés de

2018			
	Annuel Cotisations USD	Cotisations spéciales USD	Total des contributions en circulation en octobre 2018
	-	-	0
	-	-	(800 000)
	-	-	(1 060 000)
	-	-	(396 756)
	-	-	(521 946)
	299 962	-	(200 038)
	-	-	(1 149 009)
	217 563	-	(73 836)
	-	-	(500 015)
	200 000	-	(200 000)
	699 962	-	(38)
	-	-	(200 035)
	-	-	(875 000)
	-	-	(200 000)
	190 334	-	(18 037)
	237 252	-	0
	-	-	(400 015)
	-	-	(300 065)
	-	-	(1 400 000)
	-	-	0
	-	-	(1 300 000)
	199 965	-	(1 200 070)
	200 015	-	0
	197 512	-	(2 693)
	-	-	(851 388)
	500 000	-	0
	199 935	-	0
	-	-	(1 400 000)
	-	-	(403 886)
	-	-	(1 398 585)
	191 402	-	0
	99 336	-	(556 158)
	-	-	(300 250)
	183 677	-	(727 081)
	-	-	(800 000)
	270 985	-	(437 757)
	250 292	-	(421 411)
	4 138 191	-	(18 094 071)
contributions à compter de novembre 2018			(18 094 071)

ANNEE FINANCIERE DU MAEP JANVIER 2018 - DÉCEMBRE 2018

DATE: 13-NOV.-18



ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES

DE 9 MOIS SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2018



INDEX

LES RAPPORTS ET ÉTATS FINANCIERS SUIVANTS SONT PRÉSENTÉS AUX PARTIES PRENANTES :

32	Responsabilités et approbation de la direction
33	Rapport du Directeur Général
38	État de la situation financière
39	État de la performance financière
40	État des variations des capitaux propres
41	État des flux de trésorerie
42	État de la comparaison du budget avec les montants réels
44	Notes relatives aux états financiers annuels

RESPONSABILITÉS ET APPROBATION DE LA DIRECTION

La Direction du Secrétariat du MAEP est requise par le Forum du MAEP, de tenir des registres comptables adéquats et est responsable du contenu et de l'intégrité des états financiers et des informations financières connexe figurant dans le présent rapport. Il incombe au Forum du MAEP de veiller à ce que les états financiers et les affaires connexes du MAEP soient correctement présentés à la fin de l'exercice. Le Forum du MAEP veille également à ce que les résultats des opérations et des flux de trésorerie du MAEP pour cette période soient conformes aux Normes Comptables Internationales du Secteur Public alignées sur celles de l'UA.

Les états financiers sont par conséquent préparés conformément aux Normes Comptables Internationales du Secteur Public et sont fondés sur des méthodes comptables appropriées appliquées de manière cohérente et étayées par des jugements et des estimations raisonnables et prudents.

La Direction reconnaît qu'elle est responsable en dernier ressort du système de contrôle financier interne établi par le MAEP et accorde une importance considérable au maintien d'un environnement de contrôle sain. Afin de permettre à la direction de s'acquitter de ces responsabilités, elle a établi des normes de contrôle interne visant à réduire le risque d'erreur ou de perte de manière rentable. Les normes comprennent la délégation appropriée des responsabilités dans un cadre clairement défini, des procédures comptables efficaces et une séparation adéquate des tâches pour assurer un niveau de risque acceptable. Ces contrôles sont mis en place au Secrétariat du MAEP et tous les employés sont tenus de respecter les normes éthiques les plus élevées afin que les activités du MAEP se déroulent dans des conditions raisonnables.

Le MAEP dispose d'un système de gestion des risques axé sur l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance de toutes les formes connues de risque au sein du MAEP. Bien que le risque ne puisse pas être entièrement atténué, le MAEP s'efforce de le minimiser en assurant une amélioration de son infrastructure, de ses contrôles, de ses systèmes et de son comportement déontologique, tels qu'ils sont appliqués et gérés selon des procédures et des contraintes prédéterminées. La Direction du MAEP estime que les registres financiers peuvent être utilisés pour la préparation des états financiers. Cependant, tout système de contrôle interne ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, contre des anomalies ou des pertes significatives.

Les états financiers présentés de la page 4 à la page 32 ont donc été préparés sur cette base mentionnée ci-avant.

Professeur Eddy Maloka
(Directeur Général : MAEP)

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur Général a le plaisir de soumettre son rapport ainsi que les états financiers provisoires pour les 9 mois se terminant le 30 septembre 2018.

La Forme Juridique de l'Entité

Le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP) est un organisme spécialisé de l'Union Africaine et le principal outil d'autosurveillance et d'évaluation par les pairs du continent pour la promotion de la bonne gouvernance. Il a été créé en mars 2003 par les Chefs d'État et de Gouvernement du NEPAD, le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP) compte 37 États Membres de l'Union Africaine (UA) depuis avril 2018.

Une étape clé du MAEP a été l'adoption provisoire d'un Statut du MAEP par le Forum du MAEP tenu à Nairobi en août 2016, qui a permis au MAEP, pour la première fois de son histoire, d'être solidement fondé sur un instrument juridique clair. Le Mécanisme existe en tant qu'exercice volontaire entre les États africains afin d'évaluer et de réviser systématiquement la gouvernance au niveau des Chefs d'État pairs. Vingt et Un États Membres ont été évalués jusqu'au mois de juin 2018, le Kenya et l'Ouganda ont achevé leurs deuxième cycle d'évaluation en janvier 2017 et janvier 2018, respectivement et le Soudan a achevé sa première évaluation par les pairs lors du Sommet du Forum du MAEP tenu en janvier 2018. Le MAEP promeut la bonne gouvernance en encourageant le respect des normes de conduite contenues dans la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance (CADEG).

Principales Activités et Opérations

Le Mécanisme existe en tant qu'exercice volontaire entre les États africains afin d'évaluer et de réviser systématiquement la gouvernance au niveau des Chefs d'État pairs. En janvier 2017, l'Union africaine a prorogé le mandat du MAEP en approuvant le Rapport Kagamé sur la recommandation de réformes institutionnelles de l'UA pour que « le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs soit renforcé pour suivre la mise en œuvre et superviser le suivi et l'évaluation dans les principaux domaines de gouvernance du continent. » La mise en œuvre de ce mandat prolongé a débuté au quatrième trimestre 2017 et implique l'extension du suivi de la gouvernance du MAEP aux 55 États Membres de l'UA. Les domaines d'intervention spécifiques relevant du Mandat Élargi sont notamment :

- i. le suivi de la gouvernance, y compris pour les aspirations de l'Agenda 2063 de l'UA dans tous les États Membres de l'UA ;
- ii. le suivi des ODD pour les États Membres de l'UA ; et
- iii. fournir un appui aux États Membres dans le domaine des agences de notation, notamment en évaluant les domaines de vulnérabilité nécessitant une amélioration.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Les réalisations du MAEP seront résumées dans chacun des quatre domaines prioritaires clés (DPC) du plan stratégique et dans le mandat élargi.

I. Domaine Prioritaire 1 du Plan Stratégique : Réviser et Mettre en Œuvre le Mandat de Base du MAEP

Le MAEP a achevé les évaluations de la gouvernance de vingt-deux États Membres. En janvier 2018, le Forum du MAEP a évalué le Soudan (première évaluation) et l'Ouganda (Deuxième évaluation). En 2018, des missions d'appui, qui lancent la phase d'évaluation de la gouvernance fortement axée sur la recherche, ont été envoyées au Niger et en Égypte. Des Missions Préparatoires et de Suivi visant à aider les États Membres à faire des progrès à différents stades de l'évaluation ont été envoyées en Égypte, au Ghana, au Libéria, à Maurice et en Namibie. Les courtes missions de prise de contact avec les pays effectuées par le personnel technique du MAEP et le DG, dont l'objectif est de débloquer les processus de travail et de mener la mise en œuvre du MAEP, ont été envoyées au Sénégal, en Gambie, en Namibie et en Afrique du Sud entre autres. Les rapports d'évaluation de Djibouti et du Tchad ont été respectivement lancés en mars et juin 2018. Des missions d'Évaluation ont été envoyées en Côte d'Ivoire (juillet 2018) et pour la deuxième évaluation du Mozambique (novembre 2018).

À la suite des activités d'évaluation en 2018, le 28ème Forum du MAEP qui se tiendra à Addis-Abéba en février 2019 comprendra des évaluations par les pairs du Libéria, de la Côte d'Ivoire et du Mozambique. En septembre 2018, les structures du MAEP ont approuvé les Lignes Directrices applicables aux Évaluations ciblées qui ont ensuite été envoyées aux États Membres. Le Sénégal et Djibouti ont volontairement accepté d'entreprendre des Évaluations Ciblées. Une mission d'évaluation ciblée à Djibouti est prévue du 16 au 20 décembre 2018.

II. Domaine Prioritaire 2 du Plan Stratégique : Mobilisation des Ressources, Gestion Financière et Renforcement des Capacités

Le Secrétariat du MAEP a continué à mettre l'accent sur la Mobilisation des Ressources auprès des États Membres ainsi que sur les projets avec les partenaires techniques et les partenaires au développement. En ce qui concerne les États Membres, l'accent est mis sur l'obtention de contributions pour l'exercice en cours ainsi que sur les arriérés des obligations de contributions annuelles. En outre, après l'approbation par le CRP et la Commission de l'UA pour financer le Mandat Élargi du MAEP à partir du quatrième trimestre 2017, le MAEP a reçu 1 591 893 USD en 2018 pour le Mandat Élargi. Le MAEP a également intensifié ses activités dans le cadre des projets avec les partenaires stratégiques en 2018, car ils soutiennent directement le Mandat de Base à travers une assistance technique et une assistance liée aux projets. Jusqu'au 31 août 2018, le MAEP a reçu 244 494 USD de la Banque Africaine de Développement pour soutenir et renforcer les capacités en vue d'effectuer des évaluations de la gouvernance.

11ème Sommet Extraordinaire de l'UA

Les décisions du 11ème Sommet Extraordinaire de l'UA sur les réformes de l'UA à Addis-Abéba, en Éthiopie du 17 au 18 novembre 2018 incluaient une décision d'intégrer le budget du MAEP dans le budget statutaire de l'Union africaine, et que le MAEP présente son premier Rapport sur l'État de la Gouvernance pour examen par la 32ème Session Ordinaire de l'Assemblée de l'UA en février 2019. L'Assemblée a également exhorté les 18 États membres restants de l'UA qui ne sont pas membres du MAEP à adhérer afin de parvenir à l'universalité des membres d'ici 2023.

Renforcement des Capacités des Ressources Humaines

Comme prévu dans le Plan Stratégique, le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs est sur le point de s'intégrer pleinement à l'Union Africaine, avec à la clé un mandat élargi du MAEP par l'Assemblée de l'UA en janvier 2017. La structure organisationnelle du MAEP a été révisée en juin 2018 pour tenir compte du Mandat Élargi. En conséquence, le recrutement pour les postes vacants commencera en temps utile. Au 30 septembre 2018, l'effectif est au total de quarante-deux (42) fonctionnaires recrutés au cours de l'année, dont quatorze (14) sous contrat ordinaire de l'UA, quinze (15) sous contrat de courte durée, trois (3) consultants, deux (2) temporaires et huit (8) stagiaires confirmés comme assistants de recherche (P1). Le nombre total d'employés est actuellement de cinquante-et-un (51), y compris :

- 19 - Personnel permanent
- 32 - Personnel de courte durée (8 pour un mandat élargi et 1 Conseiller Technique)
- 51 - Total

Le renforcement des capacités et le développement du personnel se font conjointement avec l'Académie d'Apprentissage de l'Union Africaine (AULA) qui a donné au MAEP l'opportunité d'envoyer du personnel pour un cours de Rédaction et un Atelier de Gestion Stratégique. Des cours de leadership et de communication seront dispensés plus tard cette année.

III. Domaine Prioritaire 3 du Plan Stratégique : S&E, Recherche & Développement et Outils Opérationnels

2ème Forum Annuel sur la Méthodologie du MAEP (13 & 14 mars), Événement du 15ème Anniversaire (15 mars)

Le MAEP a organisé une série d'événements du 12 au 15 mars, à Kigali, au Rwanda, en collaboration avec le Conseil de Gouvernance du Rwanda. Trois activités clés ont eu lieu. La première était une série de réunions internes à tenir le 12 mars 2018, y compris une réunion du Comité de Pilotage des Points Focaux, une réunion extraordinaire du Panel du MAEP et une réunion du Bureau du Comité Consultatif du CNG. Du 13 au 14 mars, le MAEP tiendra sa réunion phare annuelle, le 2ème Forum Annuel sur la Méthodologie du MAEP. La manifestation a été suivie par des membres de la communauté du MAEP, des experts, des parties prenantes collaboratrices et des représentants gouvernementaux et non étatiques choisis du Rwanda. L'événement final était la célébration du 15ème Anniversaire du MAEP et s'est déroulé le 15 mars sous la forme d'une réunion ouverte à tous les participants aux événements précédents du MAEP ainsi qu'aux fonctionnaires du gouvernement rwandais et aux participants non-étatiques.

Le Forum sur la Méthodologie avait pour but de réviser et d'enrichir la Méthodologie et les processus connexes du MAEP pour une meilleure exécution des missions, avec les Forums annuels fonctionnant comme un groupe consultatif et de référence pour la révision annuelle de la Méthodologie du MAEP. L'objectif du 2ème Forum sur la Méthodologie était de rationaliser les approches, les outils et les processus du MAEP dans le contexte du Mandat Élargi. Les Forums Annuels servent également à réviser et à formuler des recommandations sur la méthodologie du MAEP pour examen par les organes décisionnels du MAEP. Le deuxième Forum sur la Méthodologie a permis à la communauté du MAEP de discuter et d'améliorer la compréhension mutuelle sur la Méthodologie du MAEP et ses applications ; de réviser les plans en vue des processus du MAEP plus rentables et économiques et aider à créer un cadre intégré de parties prenantes et de partenariats pour les Missions du MAEP et intégrer les cadres de l'AGA et de l'APSA.

IV. Domaine Prioritaire 4 du Plan Stratégique : Plaidoyer et Coordination avec toutes les Structures du MAEP et de l'UA sur la base des Valeurs Communes de l'UA

Le MAEP, l'Architecture de Gouvernance Africaine et l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité

Le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs assure actuellement présidence de la Plateforme de l'Architecture de la Gouvernance Africaine (AGA) pour la période allant de janvier 2018 à décembre 2019. En août 2018, sous la coordination du Secrétariat de l'AGA, le MAEP a participé à l'examen par la Plateforme AGA du Rapport Étatique du Togo sur la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance (CADEG) soumis en mars 2017. Le MAEP développe également des liens plus étroits avec l'Architecture de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine. À cette fin, le MAEP a organisé une Retraite Technique entre le MAEP et l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA) sur «Harmonisation dans le Contexte du Projet Phare de l'UA sur Faire Taire les Armes d'ici 2020» les 23 et 24 mars 2018, à Cape Town. L'objectif principal de la Retraite était de discuter des meilleurs moyens d'harmoniser les objectifs des capacités d'alerte précoce et de prévention des conflits du MAEP et de l'Architecture de Gouvernance Africaine, présidée en 2018-2019 par le MAEP, avec celle de l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA). Ce partenariat devrait se renforcer avec une réunion plénière du Panel d'Éminentes Personnalités du MAEP et du Conseil de Paix et de Sécurité prévu pour le second semestre 2018.

Partenariats avec des Universitaires

Le MAEP a commencé à prendre contact avec des institutions universitaires afin de mettre sur place une base de données des connaissances de la gouvernance et du MAEP afin de renforcer les capacités de recherche au niveau du continent. Le MAEP continue également à affiner ses outils de recherche et ses outils opérationnels. En mars 2018, le MAEP a organisé son 2ème Forum Annuel sur la Méthodologie du MAEP et a célébré son quinzième anniversaire à Kigali, au Rwanda. Des membres de la communauté du MAEP, des experts en gouvernance, des parties prenantes collaboratrices, y compris les partenaires du MAEP et des représentants gouvernementaux et non-gouvernementaux sélectionnés, ont participé au Forum sur la Méthodologie. Le Forum sur la Méthodologie avait pour objectif d'examiner et d'enrichir la Méthodologie et les processus connexes du MAEP avec ses groupes consultatifs et de référence. La Commémoration du 15ème Anniversaire a eu lieu après le Forum, le 15 mars, en tant que réunion de type municipal.

Partenariats Mondiaux : Le MAEP au Forum Politique de Haut Niveau des Nations Unies 2018, New York, 14-19 juillet 2018

Suite à l'approbation par ses structures et ses États membres (Tchad, Kenya, Afrique du Sud et Rwanda) lors des réunions statutaires tenues à N'djamena, au Tchad, et conformément à son principe fondamental d'apprentissage par les pairs et de partage entre les pairs, le MAEP a participé au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) 2018, organisé au siège des Nations Unies sur invitation du Département des Affaires Économiques et Sociales (DAES) des Nations Unies. La mission avait deux principaux résultats. Premièrement, le MAEP a participé aux Examens Nationaux Volontaires du DAES des États membres qui s'étaient volontairement soumis à une évaluation de leurs progrès dans la mise en œuvre des ODD. Le deuxième résultat était que le MAEP partage son expérience de 15 ans avec le DAES et les États membres qui faisaient l'objet d'ENV en 2018, sur comment les Examens Nationaux Volontaires (ENV) de l'ONU peuvent devenir plus efficaces à l'avenir comme instrument d'échange d'expériences, de création de partenariats et d'accélération de la mise en œuvre des ODD.

Respect de la législation pertinente

Le MAEP est une organisation internationale et diplomatique. Le MAEP se conforme aux règles et règlements financiers de l'Union africaine (UA). Le MAEP se conforme également aux règles et réglementations de la Banque Centrale sud-africaine et a reçu une Autorité de Contrôle des Changes (ECA2354) pour effectuer des transactions en devises étrangères. L'entité se conforme également aux lois fiscales du gouvernement sud-africain et a été enregistrée à la TVA.

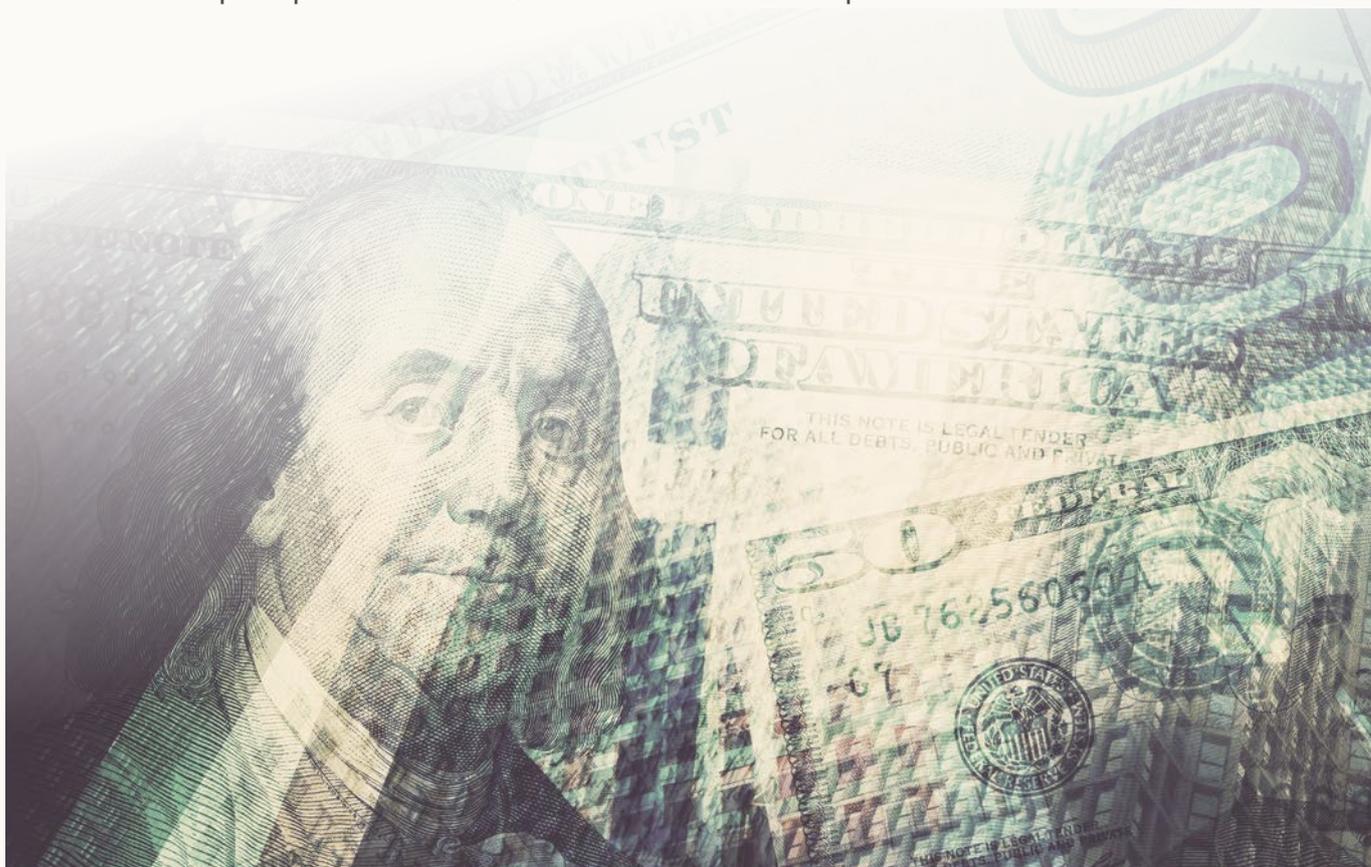
Résultats financiers

Le bénéfice pour les 9 mois était de 149 112 USD

Les résultats du MAEP pour l'exercice considéré sont entièrement présentés dans les états financiers ci-joints et ne nécessitent aucun autre commentaire.

Activité en Cours

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité des activités, puisque le Directeur Général a toutes les raisons de croire que le MAEP dispose de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités dans un avenir prévisible.





Mécanism d'Évaluation Africain
Par les Pairs (MAEP)
230 15th Road Ranjеспark Midrand
Johannesbourg
Gauteng, South Africa
1687

info@aprm-au.org
www.aprm-au.org